

# La charte Partenariale

Du 01/01 au 31.12  
2026



## PREAMBULE :

Côté Soins est un projet collectif et expérimental, visant à renforcer l'attractivité des métiers du secteur sanitaire et médico-social sur le Pays de Retz et ainsi favoriser la prise en charge de la population et la fluidité de leur parcours sur le territoire. Il repose sur des actions communes pour encourager les recrutements, favoriser l'installation et la fidélisation des professionnel·les du soin et du prendre soin, en mutualisant et réunissant les forces du territoire pour répondre aux besoins locaux.

Le dispositif est né d'une volonté commune des acteurs souhaitant agir en faveur du secteur du soin et du prendre soin à l'échelle du territoire de *Pornic agglo Pays de Retz* et de la *Communauté de Communes Sud Estuaire*. Les partenaires de Côté Soins partagent des valeurs communes, inscrites dans une logique de complémentarité, de coopération et de solidarité. **En signant cette charte, chaque acteur s'engage à œuvrer pour une dynamique collective cohérente, avec le souci constant de garantir une offre de soin de qualité, accessible et pérenne sur le territoire.**

## MISSIONS DU DISPOSITIF : *Améliorer l'attractivité, l'accès et la découverte des métiers et du territoire*

### *Mission n°1*

**Observer et veiller sur les besoins RH du secteur** à une échelle locale et encourager les pratiques et innovations managériales des partenaires du territoire.

### *Mission n°2*

**Aller vers les candidats potentiels, futurs professionnel·les** et favoriser la découverte des métiers du soin et du prendre soin.

### *Mission n°3*

**Orienter les professionnel·les dans leur trajectoire professionnelle**, faciliter les passerelles et encourager le partage d'expérience.

### *Mission n°4*

**Faciliter l'intégration** sur le territoire et agir pour une meilleure **conciliation vie professionnelle - vie personnelle** en accompagnant les **projets de vie**.

## VALEURS ET INTERETS PARTAGEES :

Les partenaires de Côté Soins s'engagent à promouvoir des valeurs fortes de solidarité, d'éthique et de respect mutuel, notamment à travers :

- **La responsabilité et la volonté de participer à la démarche en soutenant l'objectif final commun** : améliorer l'accès au soin de la population du Pays de Retz.
- **L'éthique** : agir dans le respect des droits des professionnel·les et des usagers du secteur et poursuivre des objectifs d'amélioration des conditions d'exercice, d'accueil et d'intégration.
- **La collaboration et le travail d'équipe** : contribuer et participer aux actions collectives, selon ses moyens et ses disponibilités, et communiquer auprès de ses équipes et/ou adhérents sur les actions et services mis en place.
- **La transparence** : mettre en commun des informations utiles (notamment RH) au bon fonctionnement du dispositif et de ses missions.
- **La non-concurrence et la positivité** : travailler ensemble dans une logique de soutien mutuel, pour une réponse territoriale commune et complémentaire aux actions individuelles menées par chacun, au bénéfice de la population.

## FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE :

Le projet Côté Soins est porté par l'Hôpital Intercommunal du Pays de Retz, dans le cadre d'une convention signée avec l'ARS Pays de La Loire, financeur du projet durant ses premières années expérimentales. Dans l'objectif d'une gestion et d'une construction collective du dispositif, deux organes de gouvernance sont en place : le **comité stratégique** et le **comité de pilotage**. Ils assurent au quotidien le suivi du projet, la validation et l'évaluation de ses actions. Le.s salarié.e.s assurent la coordination des actions, l'animation du réseau de partenaires et l'organisation du projet. Des **groupes de travail**, ouverts à tous (membres et professionnel·les des entités partenaires), se mettent en place pour proposer et construire des actions collectives dans le cadre des missions Côté Soins.

# Les engagements

Édition 2026

Dans le cadre du projet **Côté Soïn** et de ses missions, les partenaires travaillent ensemble, sous une bannière collective. A travers les missions du projet, les actions sont portées de façon *neutre* et *impartiale* pour un objectif commun d'attractivité et de fidélisation des professionnel·les sur le territoire.

## Axe communication et réseau

*Je suis ambassadeur Côté Soïn.*

- **Je participe et fais vivre le projet**, à travers l'implication de mon entité au sein d'un ou des groupes de travail et aux travers d'actions collectives ponctuelles proposées, selon mes disponibilités, mes besoins et mes appétences.
- **Je communique auprès des professionnel·les du soïn et du prendre soïn** (salariés ou libéraux) et auprès de mon réseau, l'existence de Côté Soïn et des services ou outils proposés.

## Axe de la veille des besoins RH sur le territoire

*Je partage mes besoins RH et travaille sur l'attractivité de ma structure et du territoire.*

- **Je réponds aux enquêtes et sollicitations pour identifier les besoins RH** et diffuse mes opportunités à travers les outils collectifs, afin d'obtenir une représentation commune des besoins du territoire.
- **J'utilise la cartographie, les outils à ma disposition et le guichet** pour accompagner les professionnel·les dans leur recherche (cabinet, emploi, etc..).
- **Je construis ou poursuis une dynamique d'amélioration des pratiques RH**, d'intégration et de QVT pour les professionnel·les du territoire et participe, selon mes besoins et disponibilités, aux initiatives organisées localement.

## Axe pour aller vers et favoriser la découverte des métiers

*Je participe à faire le découvrir les métiers auprès des futurs professionnel·les et de nouveaux publics*

- **J'encourage les professionnel·les** volontaires au sein de ma structure (adhérents ou salariés) à participer à la découverte des métiers du soïn et du prendre soïn, au travers d'actions collectives (témoignages, forum, etc..).
- **J'ouvre les portes de ma structure** et/ou j'encourage les professionnel·les (Libéraux ou salariés) à accueillir des personnes en découverte du secteur sur le territoire (visites, stages, immersions etc..).

## Axe parcours professionnel et cadre de vie

*J'accompagne les professionnel·les du territoire dans leur parcours professionnel.*

- **J'encourage les professionnel·les** (salariés ou adhérents) dans leurs projets de découverte, d'évolution ou de changement et les oriente dans leur recherche.
- **Je participe à construire des projets communs** (inter-structures, inter-secteur, etc.) pour améliorer les opportunités de formation, d'évolution ou d'accompagnement des trajectoires sur le territoire.

## Axe parcours professionnel et cadre de vie

*J'encourage une meilleure conciliation vie pro - vie perso des professionnel·les*

- **J'informe les professionnel·les (salariés ou libéraux)** du territoire, des outils et services proposés dans le cadre du projet pour favoriser leur installation et leur projet de vie (accès logements, garde d'enfants, mobilité, etc)
- **Je relaie auprès du collectif** les freins à l'installation et à l'exercice identifiés à mon échelle, pour cibler collectivement les besoins du territoire et mieux y répondre.

Nom du partenaire (structure / entité) :

Nom et signature de son représentant :